

## L'ABANDON DES MARINS DANS LES PORTS ETRANGERS

### PARTICIPANTS:

**OLGA FOTINOPOULOU** (Université du Pays Basque / Euskal Herriko Unibertsitatea)

**PATRICK CHAUMETTE** (Université de Nantes)

**DOMINGO GONZÁLEZ JOYANES** (Directeur juridique national de l'apostolat de la mer et du Centre des droits de marins à Madrid. Délégué de l'ICMA à l'OIT et avocat)

**GWENAELLE PROUTIERE-MAULION** (Université de Nantes)

**ALEXANDRE CHARBONNEAU** (Université de Nantes).

**JON AZKUE** (Représentant syndical CCOO)

**JOSÉ MARÍA RUIZ SOROA** (Avocat)

**XOSE MANUEL CARRIL VAZQUEZ** (Université de A Coruña)

**STEPHANIE DANJOU** (Inspecteur maritime ITF—à Sète)

**YVES REYNAUD** (Inspecteur maritime ITF—à Marseille)

**AMANDINE LEFRANÇOIS** (Université de Nantes)

**LUZ BAZ** (Inspecteur maritime ITF à Vigo)

**MOHAMED ARRACHEDI** (Inspecteur ITF à Bilbao)

### MODERATRICE

**NIEVES MARTÍNEZ GAYOSO** (Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea)

### COORDINATRICES:

**OLGA FOTINOPOULOU Y NIEVES MARTÍNEZ**

SEMINAIRE  
INTERNATIONAL

## Droits de l'Homme et travail maritime: Les marins abandonnés, le bien-être et le rapatriement des gens de mer



Lieu du séminaire:  
Museo Marítimo Ría de Bilbao  
Muelle Ramón de la Sota, 1

**DATES: 18 ET 19 DECEMBRE 2008**

### ***DIRECTION***

*Dra. Olga Fotinopoulou-Basurko*

E.U. Empresariales de Vitoria-Gasteiz  
(Despacho n° 21)  
C/Comandante Izarduy 23, 01006 Vitoria  
Telephones: 00 34 945-013417

Teléfono: 00 34 943-015210  
Courriel: olga.fotinopulos@ehu.es  
Courriel Nieves.Martinez@ehu.es

# Programme des journées

## PREMIERE PARTIE: L'ABANDON DES MARINS. UNE VISION GENERALE.

- 14.00/14.15 SEANCE D'OUVERTURE PAR OLGA FOTINOPOULOU-BASURKO
- 14.15/14.45 PREMIERE SEANCE  
"L'abandon des marins dans les ports étrangers: Introduction au problème", par Patrick CHAUMETTE.
- 14.45/15.05 SECONDE SEANCE  
"Le cas de l'OBO BAZAK", par Amandine LEFRANÇOIS
- 15.05/15.45 TROISIEME SEANCE  
"Le cas de l'Edoil et de l'Ace I", par Stéphanie DANJOU et Yves REYNAUD
- 15.45/16.15 QUATRIEME SEANCE  
"Le cas de l'Olga J", par Patrick CHAUMETTE.
- 16.15/16.55 CINQUIEME SEANCE  
"Cas en Espagne", par Luz BAZ y Mohamed ARRACHEDI.

Débats et fin de la journée.

## DEUXIEME PARTIE: L'ABANDON DES MARINS ET LA CONVENTION DU TRAVAIL MARITIME 2006 : AVANCEES ET RECLUS?.

- 9.00/9.15 Résumé de la journée précédente et introduction par Nieves MARTINEZ-GAYOSO.
- 9.15/9.45 PREMIERE SEANCE  
"La création d'une base de données sur les cas d'abandons de marins et le bien-être des gens de mer", par Domingo GONZÁLEZ-JOYANES.

9.45/10.15 DEUXIEME SEANCE  
"Vision syndicale de l'abandon des marins", par Jon AZKUE.

10.15/10.45 TROISIEME SEANCE  
"Les nouvelles normes sur le bien-être des marins dans la Convention du travail maritime 2006", par Alexandre CHARBONNEAU.

10.45/11.15 Pause café.

11.15/11.45 QUATRIEME SEANCE  
"Le contrôle de l'Etat du port en cas d'abandon", par Alexandre CHARBONNEAU.

11.45/12.15 CINQUIEME SEANCE  
"La Convention du travail maritime 2006 introduit-elle de manière satisfaisante les directives de l'OMI sur l'abandon des marins?", par Olga FOTINOPOULOU.

- Débat.

14.00 Déjeuner.

## TROISIEME PARTIE: PROBLEMES JURIDIQUES DE L'ABANDON DES MARINS: UNE PERSPECTIVE COMPAREE.

16.00/16.30 PREMIERE SEANCE  
"La compétence judiciaire internationale des tribunaux Français à propos du séjour de marins étrangers dans des ports français", par Patrick CHAUMETTE.

16.30/17.00 SECONDE SEANCE:  
"L'insolvabilité du chef d'entreprise maritime dans des cas d'abandon: procédures judiciaires pour la réclamation des garanties salariales par les marins", par José María RUIZ SOROA .

17.00/17.30 TROISIEME SEANCE  
"Le droit pénal national peut-il participer à la police d'une relation de travail internationale?" par Gwenaëlle PROUTIERE-MAULION.

17.30/18.00 Pause café.

18.00/18.30 QUATRIEME SEANCE:  
"Procédures administratives en cas d'abandon d'équipages en Espagne: procédures légales", par Domingo GONZÁLEZ-JOYANES.

18.30/19.00 CINQUIEME SEANCE  
"La protection sociales des gens de mer dans les cas d'abandon dans les ports espagnols", par Xosé Manuel CARRIL-VÁZQUEZ.

- Débat

19.00/19.30 CLOTURE ET CONCLUSIONS

Subventionné par le Ministère des Affaires extérieures et de la Coopération, le Ministère de l'Education et des Sciences, le Ministère des travaux publics et le Gouvernement Basque

Collaboration de l'Autorité Portuaire de Bilbao, de l'Ecole de l'Administration maritime et du Gouvernement Basque

